



City Lodge

63, Rue de l'Étang
1040 Etterbeek, Bruxelles
Belgique

E-mail: citylodge.be@gmail.com
Website: www.citylodge.be

Certilease S.A.

Siège social :
149, Chaussée de Charleroi
1060 Saint-Gilles, Bruxelles
Belgique

T.V.A. - BE 0865.694.217
Tél. : +32 2 643 39 13
Fax : +32 2 649 00 32

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

| | |
|---|---|
| Nombre de personne(s) | <input type="text"/> |
| Nom | |
| Prénom | |
| Nationalité | |
| N° Passeport | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> |
| Adresse | Rue: N°: Boîte: |
| | Code Postale: Ville: Pays: |
| Téléphone | + <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> |
| Mobile | + <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> |
| Fax | + <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> |
| e-mail | |
| Société | |
| Adresse de la Société | Rue: N°: boîte: |
| | Code Postale: Ville: Pays: |
| N° de TVA | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> |
| Fonction dans la Société | |
| Date et heure d'arrivée | <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> : <input type="text"/> <input type="text"/> |
| Date de départ | <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> |
| N° Appartement | <input type="checkbox"/> 2c.1 <input type="checkbox"/> 2c.3 <input type="checkbox"/> 3c.1 <input type="checkbox"/> 3c.2 <input type="checkbox"/> 4c.1 <input type="checkbox"/> 4c.2 |
| Hébergement mensuel (TVA incluse) | |

Signature :



City Lodge

63, Rue de l'Étang
1040 Etterbeek, Bruxelles
Belgique

E-mail: citylodge.be@gmail.com
Website: www.citylodge.be

Certilease S.A.

Siège social :
149, Chaussée de Charleroi
1060 Saint-Gilles, Bruxelles
Belgique

T.V.A. - BE 0865.694.217
Tél. : +32 2 643 39 13
Fax : +32 2 649 00 32

GARANTIE DE PAIEMENT

Type de carte de crédit

Euro/Master Card Visa American Express Autre :

N° de la carte

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Nom du titulaire

.....

Date d'expiration

(mm/aaaa)

| | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|
| | | / | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|

/!\ Par la présente signature, j'autorise Certilease S.A. à débiter cette carte de crédit pour les frais du séjour.

Date et signature,



City Lodge

63, Rue de l'Étang
1040 Etterbeek, Bruxelles
Belgique

E-mail: citylodge.be@gmail.com
Website: www.citylodge.be

Certilease S.A.

Siège social :
149, Chaussée de Charleroi
1060 Saint-Gilles, Bruxelles
Belgique

T.V.A. - BE 0865.694.217
Tél. : +32 2 643 39 13
Fax : +32 2 649 00 32

Equipements logements

- **Parking privé couvert** : 103, Rue de l'Étang 1040 Etterbeek Emplacement n° : _____
- Cuisine séparée hyper équipée
- Four à micro-ondes
- Four traditionnel
- Lave-vaisselle
- Toaster
- Cafetière
- Toilettes séparées
- Sèche-cheveux
- Fer à repasser
- Télévision avec écran plasma
- Lecteur DVD
- Chaîne Hi-Fi
- Machine à laver et séchoir
- Rafraîchissement d'air

Services inclus

- Coffre
- Nettoyage hebdomadaire des locaux
- Changement des draps de lit 1 x par semaine
- Changement des serviettes de bain 2 x par semaine
- 6 chaînes satellites gratuites
- Accès Internet Wifi dans votre appartement
- Conciergerie
- Assistance réception (photocopies, envoi de télécopies, etc.)
- Réception ouverte de 8h30 à 19h00 tous les jours, sauf le week-end et jours fériés
- Téléphone sans fil (coût des communications non compris)

Services supplémentaires

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| ● Repassage de chemise(s) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ● Lit, linge(s) et drap(s) supplémentaire(s) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ● Lit bébé | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ● Ligne fax privée | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ● Télédistribution (tarif selon le distributeur) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

Par la présente signature, je confirme avoir lu et accepté les conditions générales d'hébergement jointes.

Date et signature, (précédées de la mention "Lu et approuvé")



City Lodge

63, Rue de l'Étang
1040 Etterbeek, Bruxelles
Belgique

E-mail: citylodge.be@gmail.com
Website: www.citylodge.be

Certilease S.A.

Siège social :
149, Chaussée de Charleroi
1060 Saint-Gilles, Bruxelles
Belgique

T.V.A. - BE 0865.694.217
Tél. : +32 2 643 39 13
Fax : +32 2 649 00 32

CONDITIONS GÉNÉRALES D'HÉBERGEMENT ET DE SERVICES

Le City Lodge est un service dédié à l'hébergement transitoire et non une location

TARIF : Les tarifs sont sujets à modification. Ils ne sont garantis que par période mensuelle. Consultez-les à la réception.

PAIEMENT : Les factures sont mensuelles et payables comptant au compte Fortis **001-4326251-30 (IBAN: BE15 0014 3262 5130; SWIFT: GEBABEBB)**, par anticipation. En cas de retard de paiement, un intérêt de 1 % par mois sera dû ainsi qu'une indemnité de frais de recouvrement de 150,00 €.

ACOMPTÉ : City Lodge se réserve le droit de demander un acompte sur le prix de l'hébergement.

RÉCEPTION : La réception est située dans la résidence, **63 rue de l'Étang, au 1er étage**. Elle est ouverte de 08h30 à 19h00. La réception est joignable par téléphone au **+32 2 626 97 69**. Le client peut obtenir à la réception tous les renseignements utiles à son séjour.

APPARTEMENT : City Lodge offre 6 unités de haut standing. Leur attribution en est décidée par la réception, en tenant compte du choix du client. Celui-ci pourra être déplacé d'un appartement à un autre en fonction des nécessités, de la durée de son séjour et des réservations. Sous réserve d'un séjour de 6 mois minimum, il est permis au client de se domicilier dans le City Lodge moyennant avertissement à la réception.

ÉTAT DES LIEUX : Un formulaire-inventaire concernant les meubles, l'équipement et l'état de l'appartement est rempli conjointement à l'entrée. Ce document sera complété, également conjointement, à la sortie et les manquants ou dégradations pourront être facturés. Si le client refuse de procéder à l'inventaire, celui-ci sera considéré comme contradictoire.

DÉDIT

Le service d'hébergement est facturé chaque mois et se renouvelle chaque mois. Toutefois, lorsqu'un client réserve un appartement pour une période d'au moins 6 mois, une indemnité de dédit correspondant à un mois de facturation sera réclamée en cas de départ avant l'expiration de cette période. Cette indemnité sera portée à deux mois si la réservation dépasse un an. L'indemnité couvre les frais d'agence et le manque à gagner en raison de la réservation non accomplie. Elle ne couvre pas les frais éventuel de remise en état, les frais de consommation ni le prix de l'hébergement.

OCCUPATION : Le client et son entourage veilleront à la tranquillité des autres clients. Le client s'engage à ne permettre l'accès à l'immeuble qu'à des personnes qui lui sont connues et sous sa seule responsabilité. Il veillera à fermer correctement les accès à l'immeuble et à ne pas prêter ses instruments d'ouvertures (code, clé et carte). Il est interdit d'exposer des biens, des végétaux ou des messages aux fenêtres ou sur les terrasses. Le client se reconnaît responsable des personnes qui l'accompagnent ou qui lui rendent visite.

ANIMAUX : L'occupant ne pourra ni posséder, ni permettre l'accès à l'immeuble à un animal sans l'accord écrit et préalable du City Lodge.

COURRIER : Une identification sera mentionnée sur les boîtes aux lettres et les sonnettes, à la demande du client. Le courrier sortant peut être déposé à la réception en indiquant l'affranchissement voulu (qui sera facturé en fin de mois).

PARKING : Le parking est situé au **103 rue de l'Étang 1040 Bruxelles**. Les emplacements de parking sont exclusivement destinés au stationnement des véhicules non-LPG de l'occupant. Les clients ne peuvent détenir de substances dangereuses ou illicites ni dans l'appartement ni dans le parking.

ACCÈS : Le personnel chargé du nettoyage devra disposer d'un accès aux lieux une fois par semaine entre 09h00 et 17h00, après concertation avec le client. Le concierge ou le personnel d'intendance devra disposer d'un accès en cas d'urgence ou d'absolue nécessité.

GARANTIE DE SERVICE : Le City Lodge garantit un service de qualité, mais une discontinuité du service pourra être tolérée, pour raisons indépendantes de la volonté du City Lodge, ne dépassant pas 3 jours.

RESPONSABILITÉ : La résidence est équipée d'un système de vidéo-surveillance. Le City Lodge ne sera pas responsable en cas de perte ou de vol des effets du client, sauf faute lourde ou dol du City Lodge ou de son préposé. Le client peut souscrire une assurance spéciale (formulaire à la réception) et dispose d'un coffre. La responsabilité hôtelière n'est pas d'application au service d'appart-hôtel.

SORTIE : En fin d'occupation, le City Lodge fera procéder à un nettoyage complet de l'appartement aux frais du client. Ce dernier veillera à donner un délai de 24h00 à la réception pour organiser ce nettoyage spécial.

FIN ANTICIPÉE DU SERVICE : Le City Lodge peut exiger le départ immédiat du client en cas de non-paiement, tapage nocturne ou dégradation volontaire.

PRISE EN CHARGE : La société indiquée sur le formulaire de réservation ou celle dont les coordonnées sont mentionnées pour la facturation est garante des frais de séjour du client qui reste solidaire.

GAGE : Les effets du client déposés dans l'appartement constituent le gage du City Lodge en paiement des frais de séjour et des autres dettes du client.

EMPREINTE DE CARTE DE CRÉDIT : En cas de difficulté de paiement, le City Lodge est autorisé à faire usage de l'empreinte ou du numéro de carte de crédit du client.

LITIGE : Le droit belge est applicable et tout litige sera soumis au Juge de Paix du cinquième canton de Bruxelles ou au Tribunal de première instance ou de commerce de Bruxelles selon la profession du client.

**Bienvenue au City Lodge !
Nous vous souhaitons un bon séjour à Bruxelles !**

Signature :